



Devis N° 18748

**OLICARS**  
45, ZA La Chapelle Saint Antoine  
95300 ENNERY

Tél. 01 34 25 80 24  
contact@olicars.fr  
SAS au Capital de 30 000 €  
R C S : 819 320 359 - APE 4939 B  
N° intra-communautaire : FR 04 819 320 359

**MAIRIE DE SAINT PRIX**  
45 RUE D'ERMONT  
95390 ST PRIX  
FRANCE

A l'attention de : Anne Sophie DRIENCOURT  
Tél. :  
Email:

**Réf. Commande : ANNE SOPHIE DRIENCOURT**

**ENNERY, le 19/12/2022**

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre proposition commerciale, selon le programme suivant :

*Tout devis est soumis à l'application de nos conditions générales de vente disponibles sur notre site internet*

**PRESTATION :**

Départ à 8h00 de l'arrêt de bus "Rue du Général Leclerc", 88 Rue d'Ermont, 95390 Saint-Prix

Destination : Maison Elsa Triolet-Aragon, Moulin de Villeneuve, Rue de la Villeneuve, 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines (RDV à 10h00)

Déjeuner à 12h30 au restaurant du Golf de Rochefort, 1 Rte de la Bâte, 78730 Rochefort-en-Yvelines

Visite à 15h00 du Château de Breteuil, 78460 Choisel

Reprise à 17h00 pour retour à St Prix

**DEBUT SERVICE :** 17/06/2023 A 08:00

**FIN DE SERVICE :** 17/06/2023 A 18:30

Détail de la facturation du présent devis

Libellé	Q	Prix unitaire	Prix brut	Remise	Prix net	T
MISE A DISPOSITION D'UN AUTOCAR POUR 30 PASSAGERS LE 17/06/2023 POUR UNE JOURNÉE EN YVELINES						
PRESTATIONS DE SERVICES 10%	1	875,00 €	875,00 €		875,00 €	1
Code et taux de TVA - 1 : 10 %				Total HT	795,45 €	
				TVA	79,55 €	
				Total TTC	875,00 €	

**Emission de CO2 : 24 480 g/passager**

**Devis : 18748 adressé au client : MAIRIE DE SAINT PRIX**

**Page 1 / 2**

Devis créé le : 19/12/2022

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

Hors WE et jours fériés

Annulation avant J-4 du service : Sans frais

Annulation de J-3 à J-2 du service : 25% du service commandé

Annulation à J-1 du service : 50% du service commandé

Annulation le jour même : 100 % du service commandé

**CONDITIONS DE REGLEMENT :**

A RECEPTION DE FACTURE

En cas d'acceptation, merci de nous retourner le devis signé, tamponné, et précédé de la mention «Bon pour accord». A réception de votre confirmation, un accusé par mail vous sera transmis pour la bonne mise au planning.

*La mise au planning est sous réserve de disponibilité au jour de la confirmation.*

Pour la Société OLICARS

**CLAUDE SYLVAIN**

Pour la Société MAIRIE DE SAINT PRIX

Avec mention « Bon pour accord »

Cachet et signature faisant foi

*Bon pour accord -*



Document signé par [www.tony-tm.com](http://www.tony-tm.com) pour le compte de OLICARS



*OLICARS prendra les dispositions nécessaires au bon déroulement de votre transport selon ce devis. En revanche, si les ordres ou consignes délivrés au cours de l'exécution du service s'avèrent différents de celui de l'offre signée, votre responsabilité se trouvera engagée et Olicars se réservera le droit de réajuster l'offre initiale.*

**RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :**

Entre 06 H 00 ET 21 H 00 : Durée maxi de conduite 4h30 sans interruption puis 45 mn de repos.

Entre 21 H 00 ET 06 H 00 : Durée maxi de conduite 4h00 sans interruption puis 45 mn de repos.

Durée Maximale de conduite journalière : 9h00.

Amplitude de travail maxi : 12h00 avec un conducteur /16h00 avec deux conducteurs.

En cas de circuit sur plusieurs jours, le repos journalier du chauffeur est obligatoire et basé sur

11h00 consécutives par jour et de 33h00 de repos minimum pour le repos hebdomadaire (6 jours consécutifs de travail maxi).